

Coordination des Associations du Beaujolais

CAB –route de Chazier cidex 412- 69640 Lacenas

tél. 04 74 65 48 75

paysages.beaujolais@gmail.com

blog <http://beaujolais.hautetfort.com>

Le Vendredi 4 février 2011

Commission débat public sur la RCEA

Point d'accueil de Mâcon

42 rue Tourneloup- 71000- Mâcon

Objet : Votre débat sur la RCEA

Envoi par courrier et par fax

Monsieur,

*Bien que n'habitant pas dans la zone concernée par votre enquête, nous **pensons utile de vous communiquer notre point de vue** sur les axes de circulation de notre région en particulier et plus généralement sur ceux qui traversent la France.*

La région Rhône-Alpes est une région en forte activité économique. L'axe Saône-Rhône de circulation est considéré comme favorable à cette bonne santé économique.

L'augmentation constante de la circulation de transit sur cet axe oblige à concevoir tous les dix ans de nouvelles autoroutes, sur des espaces restreints. Il s'agit à chaque fois de rester le plus près possible de Lyon.

Nous pensons que cette politique critiquée par de nombreux acteurs depuis le grand débat public de 2001-2002, est dépassée.

Dans le SNIT actuellement en consultation publique, est prévu de réaliser un tronçon du COL (Contournement Ouest de Lyon). Les acteurs économiques proposent de relier l'A6 depuis Arnas, au nord de Villefranche-s-Saône, à l'A89 aux Olmes, vers Tarare, 25 km traversant le Beaujolais.

Le choix avait été proposé par le Préfet entre cette hypothèse et un tracé à partir de Paray-le-Monial.

Nous ne connaissons pas suffisamment le dossier pour en voir les implications sur les tronçons de la RCEA en cours. Mais en regardant les cartes au-delà des frontières départementales du Rhône, il nous paraît inconcevable de réaliser une nouvelle autoroute à 30 km au sud de Mâcon alors que les travaux de la RCEA peinent à trouver des financements et que cet axe aurait une fonction affichée identique : faciliter la circulation internationale de transit et particulièrement le transport des marchandises.

*Si une région doit subir le passage d'une autoroute autant que ce soit avec la perspective d'un apport économique réel et indispensable pour la population concernée. Ce qui ne serait pas le cas du Beaujolais dans ce projet. **C'est pourquoi notre groupe d'Associations a réagi rapidement à l'annonce de ce projet de nouvelle autoroute***

Ce serait faire de cette zone au nord de Lyon un véritable damier d'autoroutes... sans effet sur l'économie locale déjà bien desservie par les axes de circulation, et très préjudiciable pour les espaces agricoles et naturels déjà fortement soumis à la pression urbaine.

Ce pourrait aussi retarder d'autres réalisations en cours, peut-être plus utiles.

Veillez recevoir, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Bureau de la Coordination :

Christian Ledoyen, Président d' « APEOS »

Isabelle Brossard, Présidente de « Paysages Beaujolais »

Marie-France Rochard, Présidente de « Bien vivre au Bois-d'Oingt et en Pays Beaujolais »

- « **Paysages Beaujolais** », dont le siège est à Blacé - « **Bien vivre au Bois d'Oingt et en Pays Beaujolais** », dont le siège est au Bois-d'Oingt,- « **Le Beaujolais Doré** », dont le siège est à Lacenas,- « **APEOS** » (Association pour la Protection de l'Environnement à l'Ouest de la Saône), dont le siège est à Gleizé,- « **Environnement durable en Beaujolais** », dont le siège est à Rivolet,- « **Mémoire collective et patrimoine de Cogny** », - « **Vivre en Pierres dorées** », dont le siège est à Frontenas,- « **En longeant le Morgon** », - « **Bien vivre à Pouilly** » - « **Déambule** », - « **Cadoles et sens** » - « **Patrimoine et tradition de Ville-sur-Jarnioux** »